MAIRIE
DE VIC-EN-BIGORRE

DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 AVRIL 2025

Accusé de réception en préfecture
065-216504605-20250429-DEL-2002504-41-DE
Date de télétransmission : 05/05/2025
Date de réception préfecture : 05/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt neuf avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MENET Clément, Maire.

PRESENTS : M. MENET Clément, Mme BOSOM Monique, M. BULHET Dominique, Mme CHARTRAIN Denise, Mme BAJON Danièle, M. VERGES Jean-Pierre, M. SARRAZIN Didier, Mme SKRZYNSKI Arlette, M. FARAUD Cédric, Mme BAUDUIN Sophie, Mme CARDOUAT Sidonie, Mme BENSOUNNA Myriam, M. DUHAMEL Philippe, M. FRULIN Philippe, M. JUNCA Laurent, M. CANCEL Patrice, Mme ABAIR Nathalie, M. MICHELON Yves, Mme JACQUIER Carine.

PROCURATIONS : Mme CARRERE Corinne a donné procuration à Mme BAJON Danielle, M. LEGODEC Yannick a donné procuration à M. FARAUD Cédric, Mme BUILLES Sandrine a donné procuration à M. VERGES Jean-Pierre, M. ABADIE Jean a donné procuration à Mme CHARTRAIN Denise, Mme NOGUERE Danièle a donné procuration à Mme SKRZYNSKI Arlette, Mme GUILLARD Christine a donné procuration à M. MENET Clément, Mme PERES Emeline a donné procuration à Mme BOSOM Monique, M. PAUL Pascal a donné procuration à Mme ABAIR Nathalie.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CHARTRAIN Denise.

N° 202504-41 - OBJET : COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES - MODIFICATIONS

Le Conseil Municipal ;
Entendu l'exposé de M. le Maire ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L.2121-22 ;
Considérant le rôle des commissions communales visant à la discussion préparatoire de certaines affaires et ne revêtant d'aucun pouvoir de décision ;
Vu la délibération n° 202007-40 en date du 15 juillet 2020 déterminant les commissions municipales et leur composition ;
Vu la délibération n° 202009-51 en date du 21 septembre 2020 portant modifications des commissions municipales ;
Vu la délibération n° 202009-52 en date du 21 septembre 2020 portant sur la constitution de la Commission communale des Impôts Directs ;
Vu la délibération n° 202107-60 en date du 13 juillet 2021 modifiant la composition des commissions municipales suite à une démission d'un conseiller municipal ;
Vu la délibération n° 202206-50 du 23 juin 2022 relative à la constitution de la commission « Jeunesse et Citoyenneté » ;
Vu la délibération n° 202303-08 du 06 mars 2023 fusionnant : la commission « Urbanisme, Voirie » et « Dénomination, Numérotation des rues » devenue commission « Urbanisme, Voirie, Dénomination et numérotation des rues » ainsi que la commission « Aménagement, Cadre de Vie, Cheminements Doux » et « Accessibilité » devenue commission « Aménagement, Cadre de Vie, Cheminements Doux et Accessibilité » ;
Vu la délibération n° 202309-61 du 25 septembre 2023 modifiant la composition des commissions municipales suite à une démission d'une conseillère municipale ;
Vu la délibération n° 202312-76 du 04 décembre 2023 désignant les délégués titulaires et suppléants siégeant aux assemblées générales de copropriété du centre multimédia ;
Vu la délibération n° 202406-47 du 17 juin 2024 portant création de la commission de délégation de service public ;
Vu la délibération n° 202503-12 du 17 mars 2025 portant création de la commission communale d'accessibilité ;
Vu la réception en Mairie le 31 mars 2025 de la lettre de démission du Conseiller Municipal Patrick ROUCAU ;
Vu la réception en Mairie le 31 mars 2025 de la lettre de démission du Conseiller Municipal Jean ABADIE en tant que 4ème Adjoint au Maire mais souhaitant garder les fonctions de Conseiller Municipal ;
Vu la réception en Mairie le 31 mars 2025 de la lettre de démission du Conseiller Municipal Philippe DUHAMEL en tant que 8ème Adjoint au Maire mais souhaitant garder les fonctions de Conseiller Municipal ;
Vu l'avis favorable à l'unanimité du Bureau Municipal en date du 14 avril 2025 ;
Considérant les modalités de désignation des membres des commissions ;
Considérant qu'il convient de modifier la vice-présidence de certaines commissions ainsi que leur composition :
Le Conseil Municipal modifie la composition des commissions suivantes :

1 - ANIMATIONS ET ASSOCIATIONS :

Vice-Présidente : M. BOSOM
Membres : Y. LEGODEC – D. BAJON – D. BULHET – D. NOGUERE – M. JUNCA – N. ABAIR

Publié le : 05/05/2025 13:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Vic-en-Bigorre
https://www.intramuros.org/vicenbigorre/documents_administratifs/29323

Accusé de réception en préfecture
065-216504605-20250429-DEL-2002504-41-DE
Date de télétransmission : 05/05/2025
Date de réception préfecture : 05/05/2025

2 - RESSOURCES HUMAINES :

Vice-Président : C. GUILLARD
Membres : M. BOSOM – D. SARRAZIN – S. BUILLES - C. FARAUD – P. PAUL

3 – URBANISME, VOIRIE, DENOMINATION ET NUMEROTATION DES RUES :

Vice-Présidente : D. CHARTRAIN
Membres : JP. VERGES – C. CARRERE – S. CARDOUAT – M. JUNCA – Y. MICHELON

4 – FORETS :

Vice-Président : D. SARRAZIN
Membres : J. ABADIE – D. BULHET –D. CHARTRAIN – J.P. VERGES – M. DUHAMEL – N. ABAIR

5 - AMENAGEMENT, CADRE DE VIE, CHEMINEMENTS DOUX ET ACCESSIBILITE :

Vice-Présidente : D. BAJON
Membres : M. BOSOM – D. CHARTRAIN - C. CARRERE – S. BAUDUIN – C. JACQUIER

6 – SPORTS :

Vice-Président : Y. LEGODEC
Membres : M. BOSOM – C. FARAUD – E. PERES - D. CHARTRAIN – M. CANCEL – Y. MICHELON

7 - QUARTIERS SENIORS :

Vice-Présidente : C. CARRERE
Membres : D. CHARTRAIN – M. BOSOM – D. SARRAZIN – D. BAJON – Y. MICHELON

8 – DEVELOPPEMENT DURABLE, EAU ET ASSAINISSEMENT :

Vice-Président : JP. VERGES
Membres : J. ABADIE – C. GUILLARD – S. CARDOUAT – D. CHARTRAIN – M. DUHAMEL – Y. MICHELON

9 - ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET COMMERCE :

Vice-Président : S. BAUDUIN
Membres : D. BULHET – E. PERES – M. BOSOM – S. CARDOUAT – M. JUNCA – P. PAUL

10 – MARCHE :

Vice-Présidente : A. SKRZYNSKI
Membres : S. CARDOUAT – D. NOGUERE – E. PERES – M. FRULIN – P. PAUL

11 – FINANCES :

Vice-Présidente : C. GUILLARD
Membres : JP VERGES - S. BUILLES — D. BULHET – M. DUHAMEL – Y. MICHELON

12 - APPEL D'OFFRES : attention obligation de 5 membres titulaires

Titulaires : D. BULHET - S. BUILLES – D. CHARTRAIN - C. GUILLARD - Y. MICHELON
Suppléants : D. SARRAZIN - E. PERES – S. CARDOUAT – P. PAUL – P. DUHAMEL

INCHANGE - 13 - CONTROLE *(DE LA REGULARITE DE LA LISTE ELECTORALE)* : LISTE VALIDEE PAR ARRETE PREFECTORAL

Titulaires : E. PERES – S. BAUDUIN – L. JUNCA - N. ABAIR – P. PAUL
Suppléants : D. BULHET – D. NOGUERE – C. FARAUD – Y. MICHELON - C. JACQUIER

INCHANGE - 14 – COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS : LISTE ARRETEE PAR LA DGFIP

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
BLAISEL Patrick	BAJON Danielle
DROUILLARD Béatrice	GUILLARD Christine
LESTRADE Anne-Marie	DUHAMEL Philippe
ROYER Aurore	SARRAZIN Didier
SEGUEMBILLE-PER Yves	FRULIN Philippe
BOSOM Monique	ABAIR Nathalie
LEGODEC Yannick	DUMAZATEAU Laurent
FARAUD Cédric	NOGUERE Danièle

15 – JEUNESSE ET CITOYENNETE

Vice-Présidente : S. BAUDUIN
Membres : Y. LEGODEC - S. CARDOUAT - M. BENSOUNNA - C. JACQUIER

Publié le : 05/05/2025 13:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Vic-en-Bigorre
https://www.intramuros.org/vicenbigorre/documents_administratifs/29323

Accusé de réception en préfecture
065-216504605-20250429-DEL-2002504-41-DE
Date de télétransmission : 05/05/2025
Date de réception préfecture : 05/05/2025

16 – DELEGATION DE SERVICES PUBLICS

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
BULHET Dominique	CARDOUAT Sidonie
GUILLARD Christine	ABADIE Jean
VERGES Jean-Pierre	SKRZYNSKI Arlette
MICHELON Yves	
DUHAMEL Philippe	

17 – COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE

Vice-Présidente : D. BAJON

Membres : M. BOSOM – D. CHARTRAIN - C. CARRERE – S. BAUDUIN - C. JACQUIER

- un représentant : de France Handicap (APF) - de la DDT 65 - de la DDSPP 65 - de l'ADIL - de l'association CLUB REGAIN - de l'association VALENTIN HAUY.

- **Nommer** les délégués titulaires et suppléants pour siéger aux assemblées générales de copropriété du Centre Multimédia de Vic-en-Bigorre :

Délégués Titulaires : Clément MENET - Danielle BAJON – Arlette SKRZYNSKI

Délégués Suppléants : Denise CHARTRAIN – Dominique BULHET - Sidonie CARDOUAT

Conformément au Règlement Intérieur du Conseil Municipal, les membres des commissions qui ne pourront être présents peuvent se faire remplacer par un élu de leur choix.

M. le Maire met aux voix ce point. Il est adopté à l'unanimité.

A signé le Secrétaire de séance présent,
Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire,
Clément MENET

DELIBERATION RENDU EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 5/5/2025
Publiée ou notifiée le 5/5/2025
P. Le Maire, par délégation
La Directrice Générale des Services,
Manon PRAGNERE





Publié le : 05/05/2025 13:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Vic-en-Bigorre
https://www.intramuros.org/vicenbigorre/documents_administratifs/29323

Publié le : 05/05/2025 13:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Vic-en-Bigorre
https://www.intramuros.org/vicenbigorre/documents_administratifs/29323